

**IRAN**

**Cinq années d'injustice et d'impunité**

Index AI : MDE 13/028/2004

ÉFAI

Mercredi 7 juillet 2004

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Ce mercredi 7 juillet, Amnesty International a renouvelé son appel aux autorités judiciaires iraniennes pour qu'elles procèdent à une révision indépendante et impartiale du procès des manifestants condamnés après leur arrestation en juillet 1999, lors de manifestations menées par des étudiants. Ces incidents sont connus en Iran sous le nom de 18 Tir, d'après la date du calendrier iranien. Amnesty International demande aussi aux autorités d'ouvrir des enquêtes sur les allégations de torture de prisonniers, et faire en sorte que tous les responsables d'actes de torture soient traduits en justice.

En mars 2000, dans des lettres de la prison d'Evin (à Téhéran) envoyées au chef des autorités judiciaires, et publiées par les journaux locaux, Akbar Mohammadi a affirmé avoir été maltraité en détention. Il dit avoir été « violemment battu », suspendu par les bras, et fouetté sur la plante des pieds avec des câbles électriques. Des gardiens de prison l'auraient frappé jusqu'à la limite de l'évanouissement, en lui disant qu'il n'avait qu'à cligner de l'œil pour accepter les charges [liées à la sécurité nationale] qui pesaient contre lui. Ahmad Batebi, un autre étudiant, a écrit que des soldats l'avaient attaché par les mains à des canalisations, l'avaient frappé sur la tête et dans la région abdominale avec des godillots militaires, et l'avaient laissé sous une rigole pleine d'excréments pendant si longtemps qu'il avait failli étouffer.

À la connaissance d'Amnesty International, aucune enquête ouverte et indépendante n'a été menée sur les allégations de mauvais traitements et de torture formulées par Akbar Mohammadi, Ahmad Batebi ou les autres étudiants détenus en juillet 1999. Certains d'entre eux ont par la suite reçu le statut de réfugié dans des pays européens, où ils ont été soignés pour une série de traumatismes liés à la torture, dont le viol par objets.

Amnesty International renouvelle son appel aux autorités judiciaires iraniennes, afin qu'elles :

- Mènent une enquête publique et indépendante sur les allégations de torture formulées par Akbar Mohammadi, Ahmad Batebi et d'autres étudiants au cours des incidents du 18 Tir

- Traduisent en justice toute personne responsable d'actes de torture ou de mauvais traitements à l'encontre d'Akbar Mohammadi, d'Ahmad Batebi et d'autres détenus

- Procèdent à la révision judiciaire du procès d'Akbar Mohammadi et d'autres personnes arrêtées dans le cadre des manifestations

- Libèrent immédiatement toutes les personnes qui auraient été emprisonnées pour la seule expression de leur opinion

**Contexte**

Au début du mois de juillet 1999, un petit nombre d'étudiants de Téhéran se sont réunis pour protester contre les restrictions croissantes imposées à la liberté d'expression. Après la fermeture forcée du journal *Salam*, le 7 juillet, les manifestations ont fini par attirer des centaines de personnes. Au fil des jours, les relations avec les forces de sécurité sont devenues de plus en plus tendues. Le 8 juillet, des manifestants pacifiques ont été agressés par des membres d'Ansar-e Hezbollah, une organisation semi-officielle luttant contre l'opposition politique à l'État. Les forces de sécurité présentes sur place ne seraient pas intervenues pour protéger les étudiants.

Au cours des jours suivants, l'ampleur et la nature des manifestations a considérablement changé, conduisant à une escalade de la violence. Malgré les appels au calme de certains leaders étudiants, et une interdiction officielle des manifestations à Téhéran, celles-ci ont continué et se sont étendues à d'autres villes. Des centaines de personnes ont été arrêtées dans tout le pays, et la plupart ont été détenues sans inculpation ni procès. Des dizaines d'entre elles ont subi des actes de torture ou de mauvais traitements lors de détentions au secret, suivies de procès manifestement inéquitables et d'emprisonnement.

Ces troubles, connus sous le nom d'événements du 18 Tir (correspondant à la date du calendrier iranien), ont aussi été marqués par un raid dans les dortoirs

étudiants, mené par des membres de l'Ansar-e Hezbollah en civil et des forces de sécurité. Ces actions ont causé la mort d'Ezzat Ebrahim Nejat. Cette agression a été fermement condamnée aussi bien par le président Khatami que par le Guide suprême, l'ayatollah Khamenei. Deux policiers haut gradés ont par la suite été arrêtés et limogés après une enquête officielle. Aucune personne liée à l'Ansar-e Hezbollah n'a été arrêtée en rapport avec ce raid ou la mort d'Ezzat Ebrahim Nejat.

Des organisations non gouvernementales iraniennes de défense des droits humains, comme l'Association des défenseurs des droits humains (AHRD, *Kanoun-e Modafe'an-e Hoqouq-e Bashar*) ont demandé à plusieurs reprises l'ouverture d'une enquête sur le raid dans les dortoirs et l'homicide d'Ezzat Ebrahim Nejat, afin d'en traduire les responsables en justice. Ces appels sont restés sans effet.

Amnesty International fait campagne pour les étudiants qui ont été condamnés et emprisonnés, après des procès ne respectant pas les normes internationales pour un procès équitable. L'organisation demande aussi que les allégations de torture formulées par les détenus fassent l'objet d'une enquête, et que les responsables de torture soient traduits en justice. ●

**Pour de plus amples informations sur l'affaire Akbar Mohammadi, vous pouvez consulter sur le site Internet d'Amnesty International le document [Iran: Five Years of injustice and ill treatment: Akbar Mohammadi - case sheet](#) (index AI: MDE 13/027/2004).**

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**